

1740 Januar 4., Paris

A

SCHREIBEN¹ VON ANTON FIDEL BÜTLER AN [BEAT FIDEL] ZURLAUBEN,
 "LIEUTENANT AU REGIMENT DES GARDES SUISSES [KONKRET IN
 DER KOMPAGNIE DES COLONEL GENERAL DES SUISSES ET GRISONS,
 LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON, PRINCE DE DOMBES] DU ROY T.C.
 [LUDWIG XV.]", "PAR BASLE A ZOUG"

"Permettez que dans la Circonstance du tems j'aye l'honneur de Vous
 renouveler l'assurance de mes obeissances tres humbles, avec mil
 voeux des plus sinceres que je fais pour votre contentement, il n'y
 aura rien a ajouter au mien si vous me continuez ... Votre protection,
 je feray toujours de mon mieux pour la meriter.

Je me Suis informé de votre santé auprez de M. Votre oncle [Gardehptm.
 und Maréchal de camp Beat Franz Plazidus Zurlauben] qui m'a dit qu'el-
 le etoit bonne, qu'il etoit tres Content de Vous, et tres Satisfait de
 la recrûe que vous lui avez envoyé.

L'apprentif [- Bütler war Schneider -]² que j'ay chez moi de votre
 part s'applique tres bien au métier, et je suis fort content de lui
 jusqu'ici, je ne doute pas qu'il ne Continue de meme; je l'ai fait
 passer apprentif de Paris, jl aura par cette operation le droit de
 maitrise. Tout se porte bien chez M. votre oncle, Si je puis vous etre
 de quelque Utilité dans ce pais, faites moi je Vous supplie la grace
 de m'honorer de Vos ordres et me croyez avec Un tres profond respect
 ...

Je vous supplie de faire tenir l'jncluse a son adresse".

- 1) Auf dem Adressenschildchen finden sich noch einige Zahlenvermerke, die wohl als Taxangaben zu interpretieren sind.
- 2) s. etwa Zurlaubiana AH 81/117

Original, mit Siegel [Gemme] - AH 113, 124-125 - Blatt 125^r leer

1740 Januar 11., Paris

A

SCHREIBEN¹ VON [OBERSTLT. UND MARECHAL DE CAMP RODOLPHE] DE CA-
 STELLA AN [BEAT FIDEL] ZURLAUBEN, "SOULIEUTENANT DE LA
 COMPAGNIE GENERALE DES [GARDES] SUISSES [KONKRET DER
 KOMPAGNIE DES COLONEL GENERAL DES SUISSES ET GRISONS,
 LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON, PRINCE DE DOMBES]", ZUG "EN
 SUISSE"

Castella verdankt und erwidert Zurlaubens gute Wünsche zum Jahres-